



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070480

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/05/2025 11H27 C:000132 I:45216
V/REF : 1019658
V/Appel du Samedi 10/05/2025 a 11H27

SEMCODA
AGENCE DU PAYS DE GEX
18, AVENUE DE LA REPUBLIQUE
01630 ST GENIS POUILLY

IMMEUBLE : PLACE DE L'ORCHIDEE
01710 THOIRY

Feillens, le 17 Juillet 2025

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur
LOCALISATION : PLACE DE L'ORCHIDEE-BAT 3-CONTACTER MME SABER-TEL:06 33899039
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE PANNE D'ELECTRICITE EN PARTIE COMMUNE
Donneur d'ordre : _ PERMANENCE SEMCODA

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

LE 10/05/2025 A 12H45 :
ELECTRICITE RETABLIE DANS LES COMMUNS.
TABLEAU DISJONCTE CHEZ MME SABER EN RAISON D'UN PROBLEME SUR UN
DISJONCTEUR.
MISE EN SECURITE

OBSERVATIONS : GI AB Email envoyé le 10/07/25 a 11H41 _ PERMANENCE SEMCODA
DE AB Email envoyé le 10/07/25 a 11H32 Mme C. TRUSCHEV
DE AB Email envoyé le 30/06/25 a 16H40 Mme C. TRUSCHEV
DE AB Email envoyé le 17/06/25 a 15H05 Mme C. TRUSCHEV
DE AB Email envoyé le 30/05/25 a 11H27 Mme C. TRUSCHEV
MC AB Email envoyé le 21/05/25 a 16H57 Mme C. TRUSCHEV
GI AB Email envoyé le 12/05/25 a 08H31 Ste AGENCE GEX
DS AB Email envoyé le 12/05/25 a 08H29 _ PERMANENCE SEMCODA



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070480

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,65	29,65
1,00	Suppl.Dispat.Lu-Ve 17h/20h Sa 07h/12h	1	72,30	72,30
2,00	Déplacement Lu-Ve 18h-8h/SDFJ zone3	1	185,01	370,02
2,00	H.Ouvrier Electricien le 10/05	1	68,39	136,78
2,00	Sup.H.100%-Electr. +20h-Sa +12h-D/JF	1	68,39	136,78
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise(s) en oeuvre véhicule électricité	1	47,10	47,10
TOTAL H.T.				792,63
T.V.A. a 10,00%				79,26
TOTAL T.T.C.En EURO				871,89

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1019658 du 16/07/2025

Pr.

SEM CODA

AGENCE DE ST GENIS POUILLY

18, avenue de la République

01630 ST GENIS POUILLY

Tel:04.50.28.23.41

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENES

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: stephanie.bagoris@semcoda.com

Référence de la Demande

LES ORCHIDEES
01710 THOIRY

THCELCPCI Tvx hors contra Electricite Partie cne int. 1
01-EE-2223-ENT-61563100

00113-00001 LES ORCHIDEES THOIRY

Délai

Date limite exécution : 31/07/2025

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
EL00038 Diverses Interventions Electriques	1,00	792,63	792,63	79,26	871,89
Total H.T.					792,63
Total TVA					79,26
Total TTC					871,89

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par BAGORIS Stéphanie le 16/07/2025

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Nathalie Vandermeiren
Nathalie VANDERMEIREN

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE DE ST GENIS POUILLY



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE ST GENIS POUILLY 18, avenue de la République 01630 ST GENIS POUILLY**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **LES ORCHIDEES 01710 THOIRY**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **ST GENIS POUILLY**

le **16/07/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1019658